

SÉANCE DU 05 MAI 2020



Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Dominique PEREZ, Maire.

<i>Présents :</i>	Mmes	Sandrine MARTINEAU, Chantal DESBORDES, Nathalie BLANCHET-PEREZ, Christelle LASNIER,
	MM.	Dominique PEREZ, Damien FORESTAS, Xavier LAMIAU, Jean-Pierre CHAUVIN, M. Jérôme ROBERT
<i>Absents :</i>		Mme Claudine LACROIX, Mme Marie-Paule JASMAIN, Mme Isabelle GABORIEAU, M. Ludovic SIMON, M. Serge SORTON, M. Michel DUMAIS
<i>Secrétaire de séance</i>	M	Damien FORESTAS

Observations sur le compte-rendu de la séance du 19 Février 2020 : NÉANT

Ordre du jour

1. AFFAIRE SCOLAIRE

1.1. Rythmes scolaires : modification des horaires



1. AFFAIRE SCOLAIRE

1.1. Rythmes scolaires : modification des horaires

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que pour répondre aux mesures permettant de faire face à l'épidémie de covid-19 et dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, l'école de CLAIX est fermée depuis le 16 mars 2020.

Il ajoute qu'en conformité avec les mesures annoncées par le Président de la République le 12 mars 2020, un service de garde dérogatoire a été mis en place afin que les parents travaillant dans le secteur sanitaire et médico-social indispensables à la gestion de la crise puissent faire garder leurs enfants et continuer d'aller au travail.

Le Maire précise ensuite que le premier ministre a fixé un retour progressif des élèves à l'école à compter du 11 mai 2020 et fait état d'une réunion en visioconférence du 30 avril 2020, avec l'équipe enseignante.

Il rappelle la délibération D_2018_2_5 du 14 mars 2018 concernant l'organisation actuelle de la semaine scolaire sur quatre jours et demi :

Maternelle et Primaire				
<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
7h30 Garderie				
8h45 - 12h00 Classe		9h - 12h Classe	8h45 - 12h00 Classe	
12h00 - 14h00 Pause méridienne		12h - 12h30 Garderie	12h00 - 14h00 Pause méridienne	
14h - 16h00 Classe			14h - 16h00 Classe	
Garderie jusqu'à 18h30			Garderie jusqu'à 18h30	

Le déconfinement étant progressif et afin d'accueillir les enfants dans les conditions les plus favorables tout en répondant aux exigences de distanciation et des normes sanitaires, il propose aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur une nouvelle organisation du temps scolaire des écoles maternelles et élémentaires publiques jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

Le Conseil Municipal a décidé :

- Que pour permettre l'accueil des enfants dans de bonnes conditions tout en répondant aux exigences de distanciation et des normes sanitaires, l'organisation de la semaine scolaire doit être modifiée comme suit, sur quatre jours :

Vote à l'unanimité

La séance est levée à 19h45